

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

13 MARS 2019

PROJET DE DÉCRET

PORTANT ASSENTIMENT À LA CONVENTION ENTRE LE ROYAUME DE BELGIQUE,
LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET LE ROYAUME DES PAYS-BAS
CONCERNANT L'ASSEMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE BENELUX, FAITE À
BRUXELLES LE 20 JANVIER 2015⁽¹⁾

—

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

—

(1) Voir Doc. n°759 (2018-2019) n°1 et 2.

Article unique

La Convention entre le Royaume de Belgique,
le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume

des Pays-Bas concernant l'Assemblée interparle-
mentaire Benelux, faite à Bruxelles le 20 janvier
2015, sortira son plein et entier effet.